

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 janvier 2024 A 20 HEURES 30



Communication n° 2024 01 22-01 - Information sur les décisions prises  
par le Maire par délégation du Conseil Municipal en application de  
l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 13/01/2024
En exercice : 33	
Présents : 29	Affichage de la convocation : 16/01/2024
Pouvoirs : 3	
Votants : 32	Affichage du compte rendu : 23/01/2024
<b>Présents :</b> Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD ( pouvoir jusqu'à la délibération n°02) Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA (arrivé à la délibération n°04), Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.	
<b>Absents ayant remis pouvoir :</b>	
M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES Mme Geneviève HECTOR donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE	
<b>Absents ou excusés :</b>	
Mme Chantal BERTHILLON	

M Safi BOUKACEM est élu secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

N°	Date	Domaine	Objet	Nom	Montant
2024-01	08/01/2024	BAUX COMMUNAUX	bail pour une maison communale		LOYER DE 889,28 € MENSUEL
2024-02	22/12/2023	CIMETIERE	Concession 30 ans	Concession Vernadet/Marcoz	852,00€
2024-03	23/12/2023	CIMETIERE	Concession 30 ans	Concession Collombet	426,00€
2024-04	22/12/2023	CIMETIERE	Concession 15 ans	Concession Demontvert	214,00€

Rendue exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le  
et de la publication en mairie le

Le secrétaire  
Safi BOUKACEM

Pour copie certifiée conforme  
Au registre des délibérations  
Le Maire  
Daniel JULLIEN



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Communication n° 2024 01 22-01: Information sur les décisions prises

Objet de l'acte : par le Maire par délégation du Conseil Municipal par application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de décision: 22/01/2024

Date de réception de l'accusé 24/01/2024  
de réception :

Numéro de l'acte : Com2024012201

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20240122-Com2024012201-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .6 .4

Institutions et vie politique  
Exercice des mandats locaux  
Autres

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

Nom du fichier : comm 1.pdf ( 99\_DE-069-200047785-20240122-COM2024012201-DE-1-1\_1.pdf )